

tp 9:

Pour illustrer une possible parenté entre l'***Homo neanderthalensis*** avec les autres espèces du genre ***Homo*** présentes en Europe, on regarde les arbres phylogénétiques, c'est un schéma hypothétique de parenté qui permet de déterminer les groupes qui partagent un même ancêtre commun et chaque branche justifie l'apparition d'un nouveau caractère qui le transmettra à ses descendants.

L'homme se définit par plusieurs critères liés à la locomotion bipède, à la morphologie de son crâne et à l'existence d'un dimorphisme sexuel peu marqué au niveau du squelette. L'*homo neanderthalensis* a été retrouvé en Eurasie à partir de 120000 ans jusqu'à 30000 ans, il présente des caractéristiques rappelant ceux de l'*homo erectus*. Comme on peut observer sur son crâne il présente un front fuyant, des bourrelets sous orbitaires, absence d'un menton mais aussi des caractères évolués comme une grande taille, une capacité crânienne très élevée indiquant un cerveau volumineux...

L'*homo neanderthalensis* semble donc provenir de l'évolution de l'*homo erectus* ayant colonisé l'Europe mais ils ne peuvent pas être considérés comme des ancêtres de l'homme moderne car ils présentent trop de différences génétiques.

Pour conclure, on pourrait dire que la parenté entre deux espèces est d'autant plus grande qu'elles ont un ancêtre commun récent au cours de l'évolution.

Pour présenter nos résultats j'aurais choisi un tableau qui compare les caractères chez les Hommes et chez les *Neanderthalensis*. On comparera le volume du cerveau, la hauteur du crâne et du nez, le nez la mâchoire etc. Grâce à cela, on pourra voir que les *neanderthalensis* se distinguent de l'Homme moderne par quelques caractéristiques anatomiques.